

Réunion du 4 novembre 2019

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
de la COMMUNAUTE de COMMUNES de LACQ-ORTHEZ**

Nombre de conseillers en exercice : 96
Nombre de présents : 66
Nombre de votants : 78

L'an deux mille dix-neuf, le quatre novembre à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Jacques CASSIAU-HAURIE.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM Jean-Pierre CAZALERE, André CASSOU, Alain PEDEGERT, Madeleine BROLESE, Philippe GARCIA, Alice BENAVENTE, Jean-Marie BERGERET-TERCOQ, Lucien PRAT, Guy PEMARTIN, David CRABOS, Jacques CASSIAU-HAURIE, Patrick TASSERIE, Jean-Bernard PRAT, André CORLOBÉ (suppléant de Mme Maryse PAYBOU), Jean-Marie PINON, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Michel BARBE, Louis COSTEDOAT, Daniel BOULIN, Dominique TOUYA, Jean-Jacques TEIXEIRA, Gérard PALOUMET, Francis LARROQUE, Georges TROUILHET, Pierre MUCHADA, Jean-Luc NOURY, Valérie PEYROUS, Véronique REMY, Yves SALANAVE-PEHE, Michel CAMDESSUS, Anthony BERBEL, Encarnacion CANTON, Bruno CIOSSE, Patrice LAURENT, François MATEOS, Olivier MOUNOLOU, Sylvie MOUSQUES dit CABANOT, Jean-Luc MARTIN, Joëlle BAYLE-LASSERRE, Jean-Pierre BOUNINE, Luis Miguel CONEJERO, Yves DARRIGRAND, Marc DESPLAT, Louis-Philippe DUPOUY, Jean-Louis GROUSSET, Geneviève GUICHEMERRE, Emmanuel HANON, Christine LABORDE, Jacques LABORDE, Madeleine PICHAUREAU, Jérôme TOULOUSE, Hélène MARTEUILH, Daniel BIROU, Michel LABOURDETTE, Marie-Thérèse LAVIELLE, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Raymond INCHASSENDAGUE, Francis GRINET, Alain BOUCHECAREILH, Gérard DUCOS, Maïthé MIRASSOU, Christian LÉCHIT, Francis LAYUS et Philippe ARRIAU

formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS : Mmes et MM. Guy LAFFITTE, Frédéric LAVIELLE, Axelle MARCHET, Bénédicte ALCETEGARAY (pouvoir à M. Henri POUSTIS), Michel LAURIO (pouvoir à M. Francis LAYUS), Mathias DUCAMIN, Maryse PAYBOU, Michel DARETTE, Hervé LAFITTE, Patrick GALOPIN, Jean-Simon LEBLANC (pouvoir à M. Dominique TOUYA), Michel JESER, Paul MONTAUT, Didier REY (pouvoir à M. Patrice LAURENT), Jean-Pierre DUBREUIL (pouvoir à M. Jacques CASSIAU-HAURIE), Aline LANGLES (pouvoir à Marie-Thérèse LAVIELLE), Albert LASSERRE-BISCONTE, Régis CASSAROUME, Delia MATA-CIAMPOLI, Gilbert AURRIAC, Corinne CARRIAT, Jeanne LUGA, Pierrette DOMBLIDES (pouvoir à M. Yves DARRIGRAND), Jeanne LAMAZERE (pouvoir à M. Marc DESPLAT), Céline LEMBEZAT, Anne-Marie LATASTE, Jean-Jacques SENSEBE (pouvoir à M. Jean-Louis GROUSSET), Thierry LAFFITTE (pouvoir à Mme Véronique REMY), Franck VIREBAYRE-GASTON (pouvoir à M. Philippe GARCIA), David HABIB (pouvoir à M. Georges TROUILHET), Jean-Claude MORERE.

SECRETAIRES DE SEANCE : Mmes Sylvie MOUSQUES dit CABANOT, Nadia GRAMMONTIN.

RAPPORT N° 21 : DÉCISION MODIFICATIVE N° 4 AU BUDGET PRINCIPAL 2019

Rapporteur : M. Yves SALANAVE-PÉHÉ

En fonctionnement, les recettes supplémentaires constatées en 2019 (principalement impôts et taxes et produits exceptionnels) permettent d'inscrire des opérations comptables complémentaires au budget primitif 2019 : intérêts courus non échus, dotations aux amortissements, complément de crédit pour les attributions de compensation suite à la CLECT 2019. Les autres mouvements sont des transferts de crédits de chapitre à chapitre ou vers la section d'investissement.

En investissement, les recettes sont composées de la contrepartie des dotations aux amortissements et d'un complément de FCTVA.

Les dépenses sont principalement des transferts de chapitre à chapitre ou vers la section de fonctionnement. Seul un complément de 74 K€ est proposé pour abonder l'enveloppe des fonds de concours.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **de voter** les modifications au budget 2019 telles qu'elles figurent dans le tableau ci-après :

SECTION DE FONCTIONNEMENT (DEPENSES)

CHAPITRES	PROPOSITIONS GLOBALES DU PRESIDENT DECISION MODIFICATIVE N° 4- 2019	VOTE DU CONSEIL PROPOSITIONS NOUVELLES DECISION MODIFICATIVE N°4 - 2019
Total des dépenses	528 313,08	528 313,08
011 - Charges à caractère général	72 627,48	72 627,48
014 - Atténuation de produits	114 797,00	114 797,00
65 - Autres charges de gestion courante	-155 300,00	-155 300,00
66 - Charges financières	311 593,26	311 593,26
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	184 595,34	184 595,34

SECTION DE FONCTIONNEMENT (RECETTES)

CHAPITRES	PROPOSITIONS GLOBALES DU PRESIDENT DECISION MODIFICATIVE N° 4 - 2019	VOTE DU CONSEIL PROPOSITIONS NOUVELLES DECISION MODIFICATIVE N° 4 - 2019
Total des recettes	528 313,08	528 313,08
70 - Produits des services et ventes diverses	53 240,00	53 240,00
73 - Impôts et taxes	357 810,00	357 810,00
74 - Dotations et participations	1 913,00	1 913,00
77 - Produits exceptionnels	115 350,08	115 350,08

SECTION D'INVESTISSEMENT (DEPENSES)

CHAPITRES	PROPOSITIONS GLOBALES DU PRESIDENT DECISION MODIFICATIVE N° 4- 2019	VOTE DU CONSEIL PROPOSITIONS NOUVELLES DECISION MODIFICATIVE N° 4 - 2019
Total des dépenses	271 608,34	271 608,34
20 - Immobilisations incorporelles (sauf 204)	-15 446,40	-15 446,40
204 - Subventions d'équipement versées	-201 852,99	-201 852,99
21 - Immobilisations corporelles	-17 471,72	-17 471,72
23 - Immobilisations en cours	332 379,45	332 379,45
27 - Autres immobilisations financières	150 000,00	150 000,00
45 - Opérations d'investissement pour compte de tiers	24 000,00	24 000,00

SECTION D'INVESTISSEMENT (RECETTES)

CHAPITRES	PROPOSITIONS GLOBALES DU PRESIDENT DECISION MODIFICATIVE N° 4 - 2019	VOTE DU CONSEIL PROPOSITIONS NOUVELLES DECISION MODIFICATIVE N° 4 - 2019
Total des recettes	271 608,34	271 608,34
13 - Subventions d'investissement	9 300,00	9 300,00
10 - Dotations, fonds divers et réserves	43 196,00	43 196,00
45 - Opérations d'investissement pour compte de tiers	24 000,00	24 000,00
024 - Produits des cessions d'immobilisations	10 517,00	10 517,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	184 595,34	184 595,34

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,



Jacques CASSIAU-HAURIE



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 13/11/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 13/11/2019